

Premier ensemble ADR de 50 tonnes

Le négoce en combustibles Michel Petit & Fils (Baranzy) a mis en service récemment un ensemble routier ADR ayant une masse totale autorisée de 50 tonnes. Une première en Belgique.

Depuis mai 2018, les combinaisons tracteur/semi-remorque à six essieux sont autorisées à rouler avec une masse maximale autorisée (MMA) de 50 tonnes en Wallonie (tandis que la Flandre et Bruxelles ont conservé un poids maximal de 44 tonnes). Considérant que la nouvelle réglementation semblait exclure les produits ADR et les vracs liquides car elle n'était pas claire, Michel Petit et un représentant du concessionnaire Volvo Trucks à Bertrix se sont rendus auprès du Ministre de la Mobilité du précédent gouvernement pour demander des éclaircissements en vue de permettre le transport de ces produits également.

Sur base des éclaircissements apportés, Volvo et le constructeur de citernes Stokota ont conçu une semi-remorque de 12 mètres de long, en étudiant les empattements, les rayons de braquage et la répartition optimale des charges. La



Michel et Jonathan Petit placent la sécurité d'approvisionnement au centre du service à la clientèle.



La semi-remorque de 50 tonnes est équipée du ralentisseur intégré VEB+ et du ralentisseur Voith VR3250 qui lui permettent de descendre à pleine charge de fortes pentes sans toucher les freins.

charge complète de l'ensemble (50 tonnes) devait être répartie pour moitié sur les 3 essieux du tracteur et pour moitié sur les 3 essieux de la semi. Dans la cabine, un calculateur nous indique la charge par essieu, explique Michel Petit.

SIX MILLE LITRES EN PLUS...

Etablie à Baranzy, au fond des Ardennes près de la frontière avec le Luxembourg et la France, l'entreprise Michel Petit & Fils dispose d'une capacité de stockage de 600.000 litres. *Le dépôt pétrolier le plus proche pour nous approvisionner est à Liège, soit à une distance de 170 kilomètres. Grâce aux 50 tonnes, nous pouvons transporter 43.000 litres de mazout par voyage, au lieu de 37.000 litres. Soit 6.000 litres (14 %) en plus par voyage, se félicite Jonathan Petit, le fils de Michel Petit.*

Pour la traction de la semi-remorque citerne, la société a acheté un tracteur FH I-Save 6x4 de 510 cv dont l'essieu arrière est relevable et débrayable. Etant donné qu'à chaque navette vers le dépôt de Wandre, la semi-remorque roule 170 km à vide, cela permet de réduire non seulement l'usure des pneus mais également la

consommation. Le nouveau tracteur remplace un FH Euro5 de 500 cv qui consommait – à 44 tonnes – en moyenne 38 à 39 litres aux 100 km. Malgré trois côtes de 10 à 13 % sur le trajet, le FH I-Save Euro 6 consomme en moyenne 34 à 35 litres. *Non seulement nous transportons désormais 6.000 litres de plus, mais nous consommons aussi 4 à 5 litres en moins, ajoute Michel Petit.*

SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT

Posséder son propre dépôt et le ravitailler lui-même permet à Michel Petit d'assurer la garantie des livraisons à ses clients. Outre sa nouvelle semi-remorque, son parc se compose de trois camions-citernes, de trois camions silos avec souffleur pour la distribution de pellets et de deux porteurs à superstructure amovible. Détail non négligeable, les pompes qui transfèrent le produit de la semi-remorque à son dépôt sont alimentées par l'électricité produite par ses panneaux photovoltaïques. Il en a déjà placé 200 auxquels s'en ajouteront bientôt 160 autres. *Lorsque nous déchargeons dans notre dépôt, le moteur du camion est donc à l'arrêt. Je pense qu'une entreprise doit évoluer avec son temps !, conclut Michel Petit.*